

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société coopérative dissoute: Consortage des Fontanettes en liquidation, Vex
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée extraordinaire
3.

Date de la décision: 19.04.1999
4.

Echéance de préavis des créances: 31.07.2002
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Consortage des Fontanettes en liq., p.a. Jean-René Bovier, -, 1981 Vex
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société coopérative dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ont été désignés comme liquidateurs Monsieur Raymond Rudaz, de Vex à Vex, administrateur et liquidateur, Monsieur Freddy Rudaz, de Vex à Vex, président et liquidateur et Monsieur Jean-René Bovier, de Vex à Vex, administrateur et liquidateur, avec signatures collectives à deux.
- Etude de Me Dolly Micheloud, notaire

1981 Vex

(00536246)